Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 528

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 528 10 janvier 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Pierre Ghelfi
Yvette Jaggi

528

Domaine public

Qui a peur de M-Renouveau?

Pour la première fois depuis qu'en 1941 la Migros SA a été transformée en coopérative, les porteurs de parts sociales pourront exercer réellement leur droit fondamental de sociétaires en faisant leur choix parmi les candidats (en surnombre) aux organes législatifs et administratifs de la Migros centrale et des coopératives régionales. En clair: des élections ouvertes auront lieu pour repourvoir les postes à responsabilités du plus grand groupe de distribution de Suisse.

Tout en prédisant que le printemps 80 de la Migros serait chaud, les commentateurs se montrent plutôt sceptiques au moment d'évaluer les chances de succès du mouvement «M-Renouveau», qui organise les élections Migros côté opposition. De tous côtés, on rappelle les difficiles barrages, formels et psychologiques, à écarter pour tenter de faire fonctionner une véritable démocratie coopérative au sein de la Migros — sans toujours comprendre la gravité du fait même que ces barrages aient pu s'élever.

Mais au fait, qui a peur de ce «M-Renouveau»?
— Certainement pas Pierre Arnold, président de la direction centrale FCM, qui se sent le défenseur — pour ne pas dire l'incarnation — du «patrimoine spirituel» laissé par son ancien patron Gottlieb Duttweiler, et qui se doit donc de saluer tout retour aux sources du «capital à but social».
— Certainement pas le même Pierre Arnold, président etc., qui se proclame à chaque occasion fervent serviteur de la démocratie, amateur d'affrontements loyaux, et toujours prêt à la discussion.
— Certainement pas Coop Suisse, gardienne de l'idéologie des Equitables pionniers, qui ne peut manquer de se réjouir de toute tentative de revivification de la démocratie coopérative — ni d'ailleurs de tout frein mis à l'expansion de sa rivale, la Migros, qu'elle a précédée pendant des décennies et qu'elle s'essouffle à suivre à distance de plus en plus respectueuse.
— Certainement pas les autorités cartellaires, qui ne savent comment venir à bout d'un groupe diversifié comme la Migros, ni même comment protéger ses fournisseurs contre l'énorme puissance d'achat qu'elle représente.
— Certainement pas le Conseil fédéral soi-même, qui suit, avec une attention sans doute moins distraite qu'il y paraît, l'émergence d'un Etat M dans l'état CH, c'est-à-dire l'apparition d'une espèce de touche-à-tout de la vie commerciale, économique, culturelle et politique de notre pays.
— Certainement pas les partis politiques — sauf l'Alliance des Indépendants bien sûr, et encore — qui s'inquiètent de voir une puissance économique redoutable s'offrir le luxe d'entretenir une formation politique, certes hétérogène et brouillonne mais qui n'en vole pas moins idées et personnalités aux partis moins dépendants.
— Certainement pas les syndicats, bien placés pour connaître l'attitude très dure de la Migros-patron, qui veut traiter directement avec son propre personnel, ne tolère pas «l'immixtion» de gens étrangers au service, et n'hésite pas à liquider (contre indemnité pour garantie de silence si nécessaire) les collaborateurs pas assez collabos.
— Certainement pas les consommateurs actifs, ni les écologistes, ni ceux que préoccupent les problèmes du tiers-monde, qui tous escomptent des retombées positives d'une réflexion sur les objectifs de la politique commerciale d'une Migros qui a pour l'heure perdu le sens des proportions et en grande partie celui de ses responsabilités.

Bref, personne n'a ouvertement peur de «M-Renouveau». Certains s'en réjouissent même plus ou moins secrètement. Mais les moins effarouchés dans toute cette affaire pourraient bien être ceux-là même qui ont lancé le mouvement, et du même coup le plus important débat sur la démocratisation de l'économie depuis l'initiative sur la participation.